

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 17 juin 2013, 19 heures Maison Von Wattwil, à Berne

Présent-e-s :

Dominique de Buman, président Jacques-André Maire, vice-président

Ignazio Cassis, vice-président Rolet Loretan, secrétaire général

David Stulz
Olivier Salamin
Pierre Clavel
Romana Cilloni
Sumiti Lips
Mireille Thévenaz

Maryka Lâamir

Excusé-e-s:

Jon Fanzun

Plusieurs parlementaires fédéraux pour raison de vote concernant

la Lex USA

Procès-verbal: Olivier Salamin

1. Communication

Monsieur le Conseiller national Dominique de Buman salue l'Assemblée Générale puis il demande une minute de silence. La raison de celle-ci est le décès de l'ambassadrice d'Italie en Suisse il y a trois semaines.

2. Procès-Verbal Helvetia Latina 2012

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2012 est approuvé.

3. Résumé de l'activité d'Helvetia Latina entre juin 2012 et juin 2013

Monsieur Dominique de Buman, Conseiller national, nous résume l'activité d'Helvetia Latina durant l'année 2012 / 2013.

Monsieur Vasco Dumartheray a quitté ses fonctions de délégué au plurilinguisme. Les raisons de son départ sont : le manque d'indépendance par rapport à la hiérarchie de l'Office fédéral du personnel (OFPER) et le manque de moyens mis à sa disposition. Madame Evelyne Widmer-Schlumpf a tenu à ce que ce poste soit re-



Case postale 375 3000 Berne 7 www.helvetia-latina.ch

pourvu dans le respect de la loi sur les langues (LLC). Madame Nicoletta Mariolini succèdera à monsieur Vasco Dumartheray à partir du 2 août 2013. Madame Nicoletta Mariolini est italophone mais parle un français parfait.

Cette année deux motions ont été déposées au parlement :

La première motion exigeait que madame Madame Nicoletta Mariolini dispose de moyens plus grands que son prédécesseur et qu'elle jouisse dès le 2 août 2013 d'une marge de manœuvre plus grande.

Le deuxième motion a trait aux adjudications en ce qui concerne les marchés publics. Cette motion exige que les adjudications puissent se dérouler en Français, Allemand et en Italien.

Monsieur le conseiller national Dominique de Buman va demain déposer une intervention concernant Swissmedic.

D'autres parlementaires latins ont cette année déposé des interventions destinées à sauver les langues latines.

Cette année 2013 le comité d'Helvetia Latina a rencontré monsieur le conseiller fédéral Alain Berset. Alain Berset a confirmé qu'à l'avenir Helvetia Latina sera consultée, si cela s'avère nécessaire, dans le cadre de procédures de consultation concernant des organisations concernées par des projets de loi.

En ce qui concerne le site internet d'Helvetia Latina celui-ci n'est pas tout à fait à jour. Un effort d'actualisation de ce site devra être effectué.

Grâce aux efforts de madame Sumiti Lips nous avons désormais un service de presse.

Nous ne savons pas encore lorsqu'Helvetia Latina accueillera pour la première fois madame Nicoletta Mariolini dans le cadre d'une manifestation officielle.

4. Comptes Helvetia Latina depuis 2012

Les comptes 2012 sont approuvés. La comptabilité est tenue avec exactitude. La décharge est donnée au trésorier.

5. Budget et cotisation

Des mesures ont été prises pour que certains membres HL en retard dans le paiement de leurs cotisations soit règlent celles-ci ou alors quittent Helvetia Latina. Aucune augmentation de cotisation n'est prévue.



Case postale 375 3000 Berne 7 www.helvetia-latina.ch

6. Election complémentaire au comité

Helvetia Latina cherche à étoffer son comité. Des offres spontanées n'ont pas pu être retenues car les personnes concernées ne possédaient pas le profil recherché.

Helvetia Latina a besoin d'une personne au comité qui s'occuperait de la revue de la presse. Pour cette raison il a été décidé d'élire madame Sumiti Lips au comité.

7. Soirée annuelle 2013

Celle-ci se déroulera le 26 novembre 2013 au Kreuz. Le Kreuz est idéalement placé, proche du Palais fédéral et proche de la Gare CFF.

8. Divers

N'hésitez pas à parler d'Helvetia Latina autour de vous. Faites du prosélytisme. Toutefois il est à constater qu'Helvetia Latina n'est pas un office en charge de promouvoir les employés de la Confédération à des postes plus élevés. La mission d'Helvetia Latina est de regarder que les processus soient respectés.

Olivier Salamin / 25.09.2013